

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



49771
Distr.
GENERALE



E/CN.14/338
9 février 1965

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Septième session
Nairobi, 9 - 23 février 1965
Point 5 b) ii) de l'ordre du jour provisoire

L'ALPHABETISATION DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE
(Document présenté par l'UNESCO)

Considérations générales

Depuis quelques années, la place de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes parmi les facteurs de progrès en Afrique, n'a cessé de grandir et les besoins d'ordre économique, social, politique et culturel exigent une intensification de la lutte contre l'analphabétisme.

Aujourd'hui, nombreux sont les gouvernements qui considèrent les programmes d'alphabétisation comme essentiels au développement général de leur pays et comme partie intégrante de l'éducation dans son ensemble. Il est significatif de constater que, dans le cadre du développement social, on prévoit maintenant les moyens financiers et les structures nécessaires à l'éducation des adultes sous ses divers aspects. Certains pays africains s'approchent lentement des buts qu'ils se sont fixés voici quelques années et augmentent considérablement dans leur budget, la part réservée à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes. Comme preuve de cette tendance, mentionnons que la Conférence d'Alexandrie (Conférence régionale sur la planification et l'organisation des programmes d'alphabétisation dans les Etats arabes, octobre 1964) a adopté une résolution en vue de lancer une campagne d'alphabétisation de 15 ans dans tous les Etats arabes. On peut donc considérer que, en dépit de lacunes et d'échecs, l'attitude actuelle est encourageante.

A sa dernière session (tenue à Addis-Abéba en 1964), la Commission économique pour l'Afrique a adopté une résolution dans laquelle : elle invite ses Etats membres à prévoir la suppression de l'analphabétisme dans

le cadre de leurs plans de développement intégral, "elle partage l'avis selon lequel l'analphabétisme des masses constitue un grave obstacle au développement économique et social" et elle recommande d'établir des programmes d'alphabétisation "qui s'inspireront des besoins les plus urgents du développement économique et social". Il est donc manifeste que les représentants des gouvernements africains, responsables du développement général, se sont rendus compte qu'il importait d'améliorer, sans délai, l'alphabétisation des masses africaines.

La Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Afrique (tenue à Abidjan en 1964) a adopté une résolution dans laquelle, considérant que l'analphabétisme constitue un frein à l'évolution du continent africain dans tous les domaines, que "l'alphabétisation, point de départ d'une formation professionnelle minimum et de la valorisation de la main-d'oeuvre dans le cadre plus large d'une éducation permanente des adultes, contribue à l'accroissement de la productivité, au développement de l'industrie et, par voie de conséquence, à une meilleure utilisation des ressources naturelles et à la prospérité générale", a jugé nécessaire d'entreprendre "une action d'alphabétisation articulée au niveau du secteur productif organisé où les motivations fondamentales sont les plus vives et les plus soutenues". Les ministres de l'éducation considèrent donc comme prioritaires les projets qui organisent l'éducation des adultes en fonction des besoins économiques les plus manifestes et la dispensent aux secteurs de la population où les mobiles sont les plus forts.

Grandes lignes du Programme expérimental d'alphabétisation mondiale

Les tendances actuellement observées en Afrique concordent absolument avec les principes du Programme expérimental d'alphabétisation adopté par la Conférence générale de l'UNESCO à sa treizième session.^{1/}

Les Programmes nationaux d'alphabétisation - une méthode d'approche sélective

Dans le cadre du Programme expérimental, on développera l'alphabétisa-

^{1/} Voir Programme mondial d'alphabétisation 13 C/PRG/4 (26 pages) - français, anglais, espagnol et russe.

tion là où elle contribue au progrès économique et social. Il s'agit d'aider les pays à déterminer les zones de leur territoire et les secteurs de leur population active pour lesquels l'alphabétisation sera la plus rentable; on tendra ensuite progressivement à étendre les programmes à toute la population. Le degré de développement économique est si variable d'un pays africain à l'autre qu'on ne peut appliquer un programme unique pour supprimer l'analphabétisme. Chaque pays doit déterminer les groupes sociaux qui ont une chance de tirer profit des programmes, dont les motivations paraissent les plus vives et de nature à assurer le succès, et pour lesquels l'alphabétisation aura, le plus rapidement, les meilleurs résultats. Par exemple, dans une zone industrielle dont la population comprend un fort pourcentage de travailleurs analphabètes, on pourra créer, sur les lieux mêmes du travail, des centres d'alphabétisation qui, par la suite, dispenseront une formation technique et professionnelle. En supprimant l'analphabétisme parmi la main-d'oeuvre existante, en organisant des cours d'alphabétisation au voisinage des centres industriels à l'intention des jeunes campagnards qui cherchent un emploi en ville, en assurant une formation technique et professionnelle élémentaire après l'alphabétisation, on pourrait augmenter la productivité dans ces zones et, par voie de conséquence, réduire les prix de revient, en utilisant plus judicieusement le capital investi.

De même, dans une zone d'aménagement rural de premier plan, où il s'agit de développer les cultures vivrières et marchandes grâce à des méthodes nouvelles d'irrigation et de drainage, de lutte contre les insectes nuisibles, de culture mécanisée et intensive, de traitement, etc., on pourrait créer un réseau de centres de formation ruraux ou d'établissements d'enseignement populaire qui assureraient à la fois l'alphabétisation et la formation agricole des adultes analphabètes. Dans ce cas, il faudrait établir une liaison entre l'alphabétisation et la vulgarisation agricole et sanitaire, le mouvement coopératif et le développement communautaire.

Le fait de choisir les zones ou secteurs dans lesquels existent les motivations les plus fortes et le fait de combiner l'alphabéti-

sation à un début de formation professionnelle, montrent bien qu'on préfère actuellement aux campagnes extensives et onéreuses d'alphabétisation massive, des programmes intensifs et continus qui visent non seulement à supprimer l'analphabétisme mais aussi à augmenter les connaissances techniques de la population choisie.

Ce mode d'approche "sélectif" s'applique non seulement au choix des premiers secteurs d'application, mais aussi à celui des modalités de financement des programmes. La tâche des planificateurs est d'évaluer les ressources disponibles, différentes selon les cas, et à établir les programmes en conséquence. A notre avis, les principes généraux suivants sont dignes d'intérêt.

- 1) Eliminer sans attendre l'analphabétisme dans les usines et les entreprises agricoles qui exigent des nouvelles techniques ou des connaissances spécialisées - dans ce cas, l'entreprise industrielle ou agricole assumerait les frais de l'alphabétisation; au besoin, établir des textes législatifs à cette fin.
- 2) Entreprendre une action du même genre, mais à long terme, dans le cadre des nouveaux projets de développement - mise en valeur d'un bassin fluvial, irrigation, construction de logements et autres formes d'investissement public.
- 3) Demander aux entreprises publiques, par exemple, chemins de fer, industries nationalisées, postes, etc. d'organiser des cours pour adultes en faisant appel, dans toute la mesure du possible, à leur personnel déjà formé et en utilisant les locaux et le matériel d'enseignement (lecture et écriture) disponibles. Les cours s'adresseraient à tous les employés analphabètes (et aux membres de leur famille) de ces entreprises ou services.
- 4) L'Etat, en se servant des licences d'importation ou d'autres "monnaies d'échanges" pourrait faire pression sur les entreprises privées pour que ces dernières prennent également les mesures recommandées à l'alinéa 3).

- 5) Demander aux organisations bénévoles, aux syndicats et aux Eglises, etc. d'assurer, avec des subventions de l'Etat, l'alphabétisation de leurs membres.
- 6) Lancer une campagne nationale pour couvrir les secteurs non touchés par les mesures énumérées de 1) à 5); cette campagne commencerait dans les zones où l'influence de l'alphabétisation sur la productivité et où les possibilités d'entretenir les connaissances acquises, sont les plus grandes. Progressivement, la campagne s'étendrait à tout le pays.

Les moyens de financement de ces divers types de programmes proviendraient de sources différentes: prélèvements fiscaux, appel de volontaires et de contributions en nature (enseignants bénévoles, prêt de matériel et de locaux, etc.). L'Etat assurerait la formation des maîtres et participerait aux programmes publics et privés en fournissant du matériel d'enseignement et une aide technique.

Grâce aux suggestions qui précèdent, le coût des projets serait moins élevé et les moyens de financement plus économiques que dans les campagnes d'alphabétisation massives; de plus, la charge financière serait répartie entre les secteurs de la collectivité qui bénéficieront le plus rapidement de l'alphabétisation puisque celle-ci amènera une augmentation de la productivité.

La Campagne mondiale d'alphabétisation - une stratégie sélective

Sur le plan international, "stratégie sélective" signifie que l'on choisira pour appliquer les programmes expérimentaux un petit nombre de pays qui se déclareront prêts à voir dans l'alphabétisation une tâche prioritaire, à intensifier leurs efforts dans ce domaine et à mobiliser les ressources humaines et matérielles en vue de l'exécution de vastes programmes d'éducation des adultes. Le Programme mondial d'alphabétisation bénéficiera d'un soutien international accordé à un nombre restreint de pays; le Programme expérimental est la première étape d'une action en vue de la suppression de l'analphabétisme dans le monde entier.

Tous les Etats membres et membres associés de l'UNESCO^{1/}, recevront au début de 1965, une lettre circulaire les priant à indiquer s'ils désirent figurer sur la liste des pays où seront lancés les projets expérimentaux.

On enverrait dans certains Etats membres qui en feraient spécifiquement la demande une mission de planification, composée d'un ou de deux experts, pour aider à l'élaboration des programmes nationaux et projets expérimentaux et à la préparation des dossiers de demande d'assistance internationale.

On espère que cette période de planification permettra de mettre au point un certain nombre de projets "intensifs" dans lesquels l'alphabétisation sera reliée au développement économique et social de quelques pays africains. On choisira probablement un Etat membre africain pour lancer au début de 1966, un projet pilote qui bénéficiera d'une aide du Fonds spécial des Nations Unies ou d'autres formes d'assistance appropriées de caractère multilatéral.

Dans un récent rapport^{2/}, adressé à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré à propos du Programme expérimental d'alphabétisation qu'il "approuvait entièrement ce mode d'approche qui met l'accent sur un type de projets visant directement à accélérer le développement au moyen de programmes d'alphabétisation des adultes", et qu'il est "totalement en faveur du Programme expérimental d'alphabétisation ... car il s'agit d'un

1/ Les pays africains suivants sont membres de l'UNESCO: Algérie, Bassoutoland, Betchouanaland, Burundi, Cameroun (Rep.fed. du), Congo (Brazzaville), Congo (Leopoldville), Côte-d'Ivoire, Dahomey, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Arabe Unie, République centrafricaine, République Unie de Tanzanie, Rhodésie du Sud, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie.

2/ Document A/5830 du 8 décembre 1964 - Campagne mondiale d'alphabétisation.

programme réaliste et susceptible de donner des résultats tangibles." A son avis, "le succès de ce programme est des plus importants pour l'ensemble des organisations rattachées à l'ONU ...".

Il est indéniable que les commissions économiques régionales de l'ONU auront un rôle important à jouer dans ce Programme.

Apport des programmes d'alphabétisation au progrès de l'Afrique

Jusqu'à présent, les gouvernements et les institutions internationales s'étaient surtout préoccupés de lancer des campagnes extensives de lutte contre l'analphabétisme sans tenir suffisamment compte du lien qui existe entre l'alphabétisation et le développement économique. Depuis quelques mois et depuis que la CEA a eu connaissance du dernier document de l'UNESCO sur la question, on tend davantage à intégrer les programmes d'alphabétisation aux plans globaux de développement économique et social.

Les pays africains se sont fixé des objectifs ambitieux sur le plan économique et social et, d'une manière générale, on reconnaît la nécessité d'accélérer le rythme du développement économique.

L'amplitude des tâches que les pays africains ont à accomplir ressort bien de certaines analyses faites par la Commission économique pour l'Afrique. Si l'on considère que l'Afrique doit prendre pour modèle la situation économique des pays industriels, on s'aperçoit que pour obtenir les mêmes disponibilités par habitant en produits agricoles et industriels, elle devra doubler sa production agricole et augmenter sa production industrielle de 25 fois. Ces chiffres représentent approximativement les paramètres de la transition économique en Afrique.

Par ailleurs, des statistiques et des analyses provenant de pays africains montrent qu'il existe une corrélation entre le niveau de l'alphabétisation et le niveau du revenu par habitant. Là où le taux d'alphabétisation est inférieur à 5 pour cent, le revenu est généralement inférieur à 80 dollars des Etats-Unis; un taux d'alphabétisation supérieur à 25 pour cent correspond à un revenu par habitant de 200 dollars des Etats-Unis. Bien entendu, cette corrélation ne doit être acceptée

qu'avec réserve car elle est soumise à l'influence de nombreux facteurs.

En consultant les mêmes sources, on se rend compte qu'en matière d'éducation de nombreux pays africains établissent leurs programmes et leurs plans de développement en partant d'une évaluation d'ensemble des besoins en main-d'oeuvre.

Il ressort de ce qui précède que :

- 1) On ne peut réaliser des progrès économiques importants avec une population adulte en grande partie composée d'analphabètes, une main-d'oeuvre non qualifiée, des ouvriers dont la productivité est faible, une population rurale largement illettrée et des structures sociales rétrogradées dans les campagnes.
- 2) Pour augmenter le revenu par habitant on doit - comme l'indiquent la plupart des plans économiques africains - faire une large place à l'éducation des adultes.
- 3) Pour atteindre les objectifs économiques et sociaux fixés, il importe non seulement de préparer les jeunes à leur tâche mais aussi de former, sans délai, la génération d'adultes actuelle (alphabétisation, instruction civique et formation professionnelle, etc.). L'ampleur et la complexité des objectifs économiques montrent bien qu'il est urgent de relier les tâches d'éducation et de formation aux besoins en main-d'oeuvre.
- 4) Les secteurs économiques et les catégories de population choisis pour l'application des programmes d'alphabétisation différeront selon les pays et selon le degré de développement économique.

En d'autres termes, la réduction de l'analphabétisme en Afrique peut agir sur le développement économique et social de diverses manières; nous en indiquerons quelques-unes qui sont peut-être les principales. L'alphabétisation peut améliorer considérablement la productivité des travailleurs illettrés et faciliter l'intégration politique et sociale des pays en multipliant les échanges de connaissances de tous genres (techniques nécessaires à divers travaux, possibilités d'emploi, meilleures règles d'hygiène et de nutrition, droits civiques, etc.).

L'alphabétisation est, sur le plan culturel, une source de satisfaction personnelle pour l'individu, elle lui permet de s'intéresser davantage au progrès, en tant qu'individu et en tant que citoyen, en élargissant son horizon dans les domaines économique et social, enfin, comme toutes les formes d'éducation, l'alphabétisation est un facteur de production et de consommation. Elle élève le niveau de vie tout en étant un élément de ce niveau de vie. Toute amélioration de la production peut avoir une influence décisive sur le choix des programmes d'alphabétisation applicables dans les pays africains. A mesure que les revenus augmentent, le pourcentage des ressources allant à la campagne d'alphabétisation se réduit et les nouveaux alphabètes ont la possibilité d'améliorer leur situation économique.

Faire jouer ces influences et relier l'éducation au développement relève de la science et de la technique des planificateurs du développement et de l'éducation. Malheureusement, en l'absence de recherches, d'études et d'analyses critiques, on ne peut apporter de preuves plus concrètes du lien qui existe entre l'alphabétisation et le développement et de l'influence de la première sur la réalisation du progrès économique et social.

Le présent document traite expressément des aspects économiques et de l'organisation de l'alphabétisation des adultes, et des rapports de cette dernière avec l'éducation, la formation et le développement. Bien entendu, de nombreux problèmes et considérations techniques doivent entrer en ligne de compte quand on établit les projets nationaux ou locaux. Les principaux de ces problèmes sont: le choix (et le cas échéant l'adaptation) du véhicule de l'enseignement, le choix des méthodes et des moyens d'enseignement, le recrutement, la rémunération et la formation du personnel enseignant, la préparation et la publication du matériel de lecture, l'emploi et la production des auxiliaires visuels et l'utilisation des moyens d'information. Les participants à la Conférence régionale sur la planification et l'organisation des programmes d'alphabétisation en Afrique (mars 1964, Abidjan) ont étudié ces problèmes qui font également l'objet d'un Manuel sur la planification et l'organisation des programmes d'alphabétisation que l'UNESCO publiera prochainement.

Mesures que la Commission économique pour l'Afrique pourrait prendre

La Commission économique pour l'Afrique voudra peut-être examiner le rôle qu'elle pourrait jouer dans les programmes d'alphabétisation et de développement appliqués en Afrique; elle pourrait étudier les lignes d'action suivantes, en s'inspirant des conclusions et décisions adoptées par la Conférence générale de l'UNESCO à sa treizième session:

- 1) Aider et encourager les pays à considérer les programmes d'alphabétisation comme faisant partie de leur planification d'ensemble;
- 2) Aider les pays à déterminer le pourcentage du revenu national à affecter à l'éducation en général et à l'alphabétisation des adultes en particulier;
- 3) Faire ou encourager des recherches sur le moyen d'appliquer à l'alphabétisation une stratégie sélective qui tienne compte des conditions propres à l'Afrique et aux divers pays africains; ces recherches pourraient comprendre une série d'études sur les questions suivantes:
 - a) déterminer dans quels secteurs économiques il convient de commencer l'alphabétisation pour obtenir les meilleurs résultats et sur quels aspects du programme il convient d'insister;
 - b) déterminer dans quels secteurs de l'économie et dans quelles zones géographiques il faut assurer, en priorité, la liaison entre l'alphabétisation et le développement économique;
 - c) comment établir cette liaison sans passer par l'appareil de la planification économique et sociale globale, étant entendu que des pouvoirs devront être délégués aux autorités régionales et locales;
 - d) choisir les meilleures méthodes de financement sur le plan national du programme d'alphabétisation des adultes, compte tenu du fait que, en raison de l'importance de l'action et des stimulants d'ordre local et de la diversité des mobiles, possibilités et ressources selon les collectivités, ce genre de programme exige une certaine souplesse et une adaptation régionale dans les méthodes de financement;
- 4) Aider les pays à déterminer les modalités d'une participation plus grande des entreprises publiques et privées et des organisations coopératives à l'action en faveur de l'alphabétisation des travailleurs

employés dans ces différents secteurs d'activité" (résolution adoptée à la Conférence des ministres de l'éducation):

5) Examiner s'il est possible, dans les entreprises publiques et privées, d'intensifier l'intérêt pour l'alphabétisation en donnant par exemple des primes de rendement aux ouvriers analphabètes qui ont une meilleure productivité;

6) Développer l'assistance internationale dans le domaine de l'alphabétisation des adultes. (Il est évident que le volume et la forme de cette assistance ne seront pas les mêmes dans tous les pays. Les pays à faible revenu et à fort pourcentage d'illettrés ne pourront sans doute pas affecter aux projets un montant suffisant de ressources pour obtenir des résultats satisfaisants; d'autres mieux pourvus et où l'analphabétisme est moins répandu, n'auront pas besoin d'une assistance extérieure aussi importante. Mais dans tous les cas, il est possible de renforcer les moyens économiques intérieurs nécessaires à l'application d'une campagne d'alphabétisation par une aide extérieure bilatérale ou multilatérale qui peut revêtir la forme d'envoi de personnel de l'assistance technique, de recherches, de préparation et de publication de matériel d'enseignement, de fourniture de matériaux de construction ou d'éléments préfabriqués et de matériel. De plus, cette assistance extérieure en contribuant davantage à d'autres programmes de développement ou en fournissant des biens de consommation, peut libérer une part des ressources intérieures au profit des projets d'alphabétisation. L'importance croissante attribuée au rôle de l'éducation - et des autres formes d'investissement en capital humain - dans le processus du développement a entraîné l'application de critères nouveaux pour la répartition et la gestion des prêts et dons de l'extérieur).

7) Rechercher et étudier les moyens de développer, sur le plan régional, la coopération et la solidarité financière (les pays arabes par exemple, ont décidé d'instituer un Fonds régional pour l'alphabétisation alimenté par tous les Etats arabes au moyen de contributions tant obligatoires que bénévoles);

8) Aider les pays africains à préparer leurs projets dans le cadre du Programme expérimental d'alphabétisation mondiale;

L'UNESCO espère que la Commission économique pour l'Afrique voudra bien étudier ces divers aspects du Programme d'alphabétisation et toutes autres questions qui lui paraîtraient dignes d'intérêt.
